

PRATIQUE DU VÉLO

Des mesures pour favoriser les déplacements doux

Dans le cadre de sa politique de développement de la mobilité durable sur son territoire, notamment en cette période de dé-confinement, la Communauté urbaine Caen la mer travaille à la mise en place de solutions pour favoriser l'usage du vélo.

DES PISTES CYCLABLES TEMPORAIRES

Comme annoncé par Joël Bruneau lors du dé-confinement, la Communauté urbaine travaille actuellement à la mise en place d'**aménagements cyclables temporaires**. Trois projets ont été retenus afin d'offrir un niveau de sécurité accrue dans des zones identifiées, par les usagers, comme des points noirs pour la pratique du vélo.

Ces aménagements seront complétés par la création d'aménagements définitifs sur le territoire de la Communauté urbaine dans le cadre du schéma cyclable communautaire adopté fin 2019.

1. Une nouvelle liaison Centre-ville–Rive Droite

D'une longueur de 2 km, ce nouvel aménagement cyclable, réalisé en deux phases, permettra de sécuriser les déplacements à vélo entre la Rive Droite et le centre-ville. La première phase, en cours de réalisation actuellement, consiste à la mise en place d'une piste bidirectionnelle sur le boulevard Guillou entre l'avenue Albert Sorel et le boulevard Aristide Briand. Cet aménagement offrira une connexion sécurisée au nord de la Prairie entre le Périph'Vélo et l'avenue du Général de Gaulle.

La deuxième phase du projet permettra de sécuriser les déplacements des cyclistes entre le boulevard Lyautéy et l'avenue Albert Sorel. Cet aménagement prendra la forme de bandes cyclables et empruntera le viaduc de la Cavée.



2. Rue de la Délivrande

Courant juin, il est prévu de créer un aménagement sur une portion de la rue de la Délivrande afin de sécuriser les déplacements entre le centre-ville et EPOPEA (plateau nord).

3. Avenue du Général de Gaulle à Hérouville Saint-Clair

Une étude a été lancée pour la création de deux bandes cyclables sur la Route Départementale 60 entre l'Avenue du Parc Saint André et l'avenue de Garbsen à Hérouville Saint-Clair. Les aménagements se feront également courant juin.

ACCÈS AU VÉLO

La Communauté urbaine facilite également l'accès au vélo pour le plus grand nombre. En effet, en partenariat avec Twisto, 100 vélos classiques ont été mis en location dès le 11 mai aux tarifs suivants :

Durée	Abonné Twisto	Non abonné	Dépôt de garantie
3 mois	25€	40€	200€
6 mois	50€	80€	200€

De plus, pour remercier les abonnés annuels du réseau Twisto de leur fidélité et multiplier leurs possibilités de déplacements, la Communauté urbaine Caen la mer a rendu l'accès gratuit au service Twisto Vélolib pendant 1 an (abonnement annuel d'une valeur de 20 €).

BON À SAVOIR

Caen la mer vous rappelle aussi l'existence d'un **forfait de 50€ pour la remise en état d'un vélo** au sein d'un réseau de réparateurs référencés. Plusieurs établissements participent à cette opération sur le territoire de la Communauté urbaine. Cette aide s'inscrit pleinement dans la volonté de Caen la mer de développer l'usage du vélo lors du dé-confinement.

Plus de renseignements sur : www.coupdepoucevelo.fr

Contact presse :

Responsable communication Caen la mer - Daniela Terzi
02 31 25 45 94 - 07 84 51 03 97 - courriel : d.terzi@caenlamer.fr

